

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 DFPE 26 Subvention et convention (441.639 euros) avec l'association « la maison kangourou » (10e) pour la création de la structure multi-accueil de petite enfance Léon Frot (11e).

Mme Sandrine CHARNOZ, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment le livre V, article L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 23 janvier 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention d'équipement à l'association « la maison kangourou » (10e) ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 25 janvier 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Sandrine CHARNOZ, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention d'équipement, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « la maison kangourou » ayant son siège social 34 A, rue des Vinaigriers (10e), pour l'attribution d'une subvention d'équipement.

Article 2 : Une subvention d'équipement de 441.639 euros est allouée à l'association « la maison kangourou » (n° SIMPA 20597) pour la création d'une structure multi-accueil de petite enfance située 25, rue Léon Frot (11e).

Article 3 : La dépense correspondant à cette subvention sera imputée au chapitre 204, nature 20422, fonction 4, du budget d'investissement de la Ville de Paris pour les années 2018 et suivantes, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO